

*Gardez l'esprit libre...*

**FUNEPLUS** *Tranquillité*

**Le Contrat Obsèques...**  
*Pourquoi pas moi ?*



## *Pour profiter pleinement des saveurs de la vie*

Véritable contrat de préfinancement d'obsèques, Funepius Tranquillité est un produit d'assurance sur la vie simple qui permet de se constituer un capital en vue du financement des funérailles.

## *Parce que s'aimer c'est aussi protéger l'autre*

Funepius Tranquillité est une formule qui permet à un couple de souscrire un contrat Obsèques en primes périodiques, avec en cas de décès du 1<sup>er</sup> assuré, l'arrêt du paiement des primes pour l'assuré survivant.

Ce dernier reste couvert pour le capital prévu, éventuellement revalorisé chaque année.



## *Assurez votre tranquillité et celle de vos proches*

Prévoir son avenir et construire celui de ses enfants n'est pas chose aisée pour les parents d'un enfant à charge ou handicapé. En organisant les questions matérielles grâce à Funéplus Tranquillité, vous assurez votre tranquillité et celle de vos proches. Funéplus Tranquillité permet aux parents d'associer leur enfant à leur projet en matière de prévoyance funéraire.

Néanmoins il est conseillé de vérifier chaque année que le capital assuré est suffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

## Souplesse et liberté

**Grâce à ses formules Épargne ou Prévoyance, Funéplus Tranquillité vous laisse une grande souplesse :**

versements périodiques, versements libres, primes uniques, temporaires ou viagères. Vous pouvez souscrire dès 18 ans, en toute liberté. Vous choisissez le montant du capital garanti, entre 1 000€ et 15 000€. Vous choisissez le versement du capital au 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> décès. Vous désignez librement un bénéficiaire, qui peut être une entreprise de prestations funéraires. Le moment venu, cette entreprise se chargera de l'organisation des funérailles.



**Funéplus**  
Réseau Funéraire

# Coupon-Réponse

Sans aucun engagement de votre part

**Vous désirez en savoir plus  
sur Funepus Tranquillité ?**

Formule Épargne       Formule Prévoyance

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone personnel : .....

Téléphone professionnel : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....

**OUI**, je souhaite être contacté(e)  
par un conseiller entre 9 heures et 18 heures

À mon domicile, de préférence entre : \_\_ et \_\_ h

Sur mon lieu de travail, de préférence entre : \_\_ et \_\_ h.

**Complétez ce coupon-réponse et remettez-le  
à votre conseiller ou renvoyez-le par courrier.**

**Votre conseiller**

## Une formule Prévoyance

Pour garantir un capital sans contrainte.

En fonction de votre âge, AFI ESCA détermine le montant des primes que vous pourrez payer durant un laps de temps choisi ou durant toute votre vie.

La garantie est immédiate si l'Assuré déclare être en bon état de santé.\*

De plus, vous pouvez opter pour la progression du capital garanti et en choisir la durée.

Une garantie complémentaire «doublement du capital en cas de décès accidentel» est également proposée.

\*Un délai de carence d'un an est susceptible d'être appliqué si le souscripteur déclare être en mauvais état de santé.

## Une formule Épargne

Vous disposez d'ores et déjà d'un petit capital, alors optez pour la formule Épargne. Votre capital sera revalorisé chaque année.

En cas de besoin, vous pouvez récupérer toute ou partie de votre épargne. Si au jour de votre décès, le capital est supérieur au montant de la prestation funéraire, l'excédent sera versé aux bénéficiaires que vous avez désignés.

## Une garantie Assistance

Funepius Tranquillité prévoit également une garantie assistance rapatriement. Dans le respect de vos souhaits, vous êtes certain de pouvoir reposer dans l'endroit que vous avez choisi.

Vos proches pourront également obtenir toutes les informations nécessaires qui répondront à leurs interrogations.

## Une information claire et détaillée

À tout moment, et au moins une fois par an, AFI ESCA vous communique le montant de vos garanties. Vous pouvez ainsi vérifier que le montant du capital indiqué est suffisant pour couvrir les frais prévisibles d'obsèques\*\*. Au moment de votre souscription, vous disposez de tous les éléments vous permettant de souscrire dans des conditions optimales.

\*\*Le capital décès ne peut être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du(des) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques.

Le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais prévisibles d'obsèques.

# Funepius Tranquillité en résumé...

## Formule Épargne

## Formule Prévoyance

### Âge à la souscription

À tout âge

Dès 18 ans  
(sans visite médicale)

### Versements

(\*) Versement initial de 50 €

**Unique**  
(de 150 € à 15.000 €)  
**Programmés\***  
(50 € minimum/période)  
**Libres\***  
(50 € minimum)

**Unique**  
(de 1.000 € à 15.000 €)  
**Périodiques**  
(sur 1, 2, 4, 6, 8, 10, 15, 20 ou 25 ans)  
**Viagers**

### Revalorisation annuelle

Chaque année, l'épargne constituée est revalorisée de la participation aux bénéfices.

Du capital garanti lorsque la participation aux bénéfices est supérieure au taux technique + possibilité de progression annuelle du capital sur une durée choisie

\*Voir conditions auprès de votre conseiller

## Parce que Prévoir n'anticipe rien

- 1 Vous pouvez désigner une entreprise de prestations funéraires comme bénéficiaire de votre contrat. C'est elle qui se chargera, le moment venu de l'organisation des funérailles.
- 2 La « Garantie Assistance » post-décès soulage ceux qui vous entourent de toutes les préoccupations liées notamment au rapatriement et au transport du corps du défunt.



**POINT FUNEPLUS** : Mandataire d'intermédiaire d'assurances - Siège Social: 12 Rue Robert Bothereau 85000 LA ROCHE SUR YON - SAS au capital de 47 740 euros, RCS LA ROCHE SUR YON 438990954, n° ORIAS 11060620 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) | **JPV Assurances** : Courtier en assurances. Siège Social : rue du petit Floyon 59219 FLOYON. SAS au capital de 25 000 euros. RCS Valenciennes B 449 927 763. n° Orias : 07 008 036 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) | **AFI ESCA** : Compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 12 359 520 euros. R.C.S. Strasbourg 548 502 517. Siège social : 2, quai Kléber 67000 Strasbourg. **Adresse Postale** : AFI ESCA - CS 30441 - 67008 Strasbourg Cedex. [www.afi-esca.com](http://www.afi-esca.com)